

Le dialogue interprofessionnel : d'une prise en charge collective à son individualisation

Dès la réponse à l'appel à projets, les chercheurs d'Inbioprocess suggèrent des destinataires, Agence de l'eau et ONEMA (Office National des Eaux et Milieux Aquatiques), ainsi que des usages potentiels des connaissances produites. Encouragés à s'ouvrir au monde socio-économique, les chercheurs se prêtent à cet exercice ; ce dernier paraît difficile du fait de la nouveauté des connaissances sur le fonctionnement de la zone hyporhéique et sa difficile prise en compte dans la gestion.

Les chercheurs essaient d'intégrer des interlocuteurs des agences de l'eau dans le projet ; Loïc, responsable sur le papier de ce qui est qualifié de « transfert aux ends-users¹⁰⁹ », témoigne du caractère opportuniste du dialogue avec les destinataires potentiels :

« Et ça, c'est vous qui vous en occupez plus ou moins ?

Loïc : Oui enfin, ça c'est quand on a fait le partage des responsabilités, mais en fait tout le monde le porte un petit peu, à chaque fois qu'on a un contact avec quelqu'un d'une agence etc. on peut parler d'Inbioprocess on le fait. »

Les chercheurs ont des contacts, indépendamment du projet, avec les interlocuteurs locaux d'Agence de l'eau, qu'ils constituent comme destinataires du projet.

Quelle place tient le dialogue interprofessionnel dans le dispositif projet ? Selon quelles modalités est-il programmé et mis en œuvre ?

¹⁰⁹ Le dossier de soumission étant en anglais plusieurs anglicismes (pattern, process, manip etc.) sont utilisés par les chercheurs, c'est le cas du terme « end-user ».

Ancrages locaux et structures intermédiaires

Nous avons vu que les gestionnaires de l'Agence de l'eau incarnent la figure du destinataire dans la proposition retravaillée du projet. Or, les Agences de l'eau sont organisées par bassins versants. S'il est structurant pour l'activité de recherche, l'attachement à un site expérimental est difficilement partageable au sein du projet. Aussi, les équipes du projet conservent leurs pratiques de terrain locales et de fait n'ont pas les mêmes interlocuteurs. Par ailleurs, certains chercheurs sont très ancrés localement et côtoient ces interlocuteurs par le biais de structures intermédiaires telles que la Zone Atelier Bassin du Rhône (ZABR) ou l'Agence de Valorisation de Midi-Pyrénées (AVAMIP).

La sensibilité aux problèmes de gestion des écosystèmes et le lien aux professionnels de l'environnement est discuté dans les entretiens, à cette occasion les chercheurs évoquent leurs difficultés à « trouver la porte d'entrée » et à anticiper les débouchés locaux de leurs connaissances, souvent qualifiées de fondamentales. Robert évoque, par exemple, la complexité des situations impliquant de la faune dont la maîtrise est difficile :

« C'est vrai qu'on est toujours assez prudent sur le fait de jouer un peu sur les écosystèmes. Autant physiquement, oui pourquoi pas, faire des systèmes pour limiter l'apport d'éléments fins dans une rivière, pour créer des zones de dépôt ou de stockage de polluants. Mais rajouter de la faune c'est toujours... On a l'impression de jouer un peu à l'apprenti sorcier. Si la faune n'est pas là normalement ça s'auto régule ce type de système. Comme à une époque on était sur les problèmes de PCB¹¹⁰, on entendait parler de mettre des souches bactériennes qui dégraderaient les PCB, sachant que les bactéries sont des micro-organismes qui échangent énormément de gènes entre elles. Et puis, dans l'environnement, est-ce que ce gène est passé dans une bactérie (qui va virer pathogène ou ce genre de choses) ? Est-ce que ça ne va pas être dramatique pour le système dans sa globalité ? C'est assez difficile à dire. C'est jouer les apprentis sorciers. »

Outre le danger de « jouer les apprentis sorciers », les chercheurs ont des difficultés à prendre en charge ce lien aux gestionnaires car il demande beaucoup de temps. Ils insistent sur l'importance d'intermédiaires ou de réseaux pour faciliter ce lien. Ces derniers sont thématiques : les chercheurs lyonnais sont, par exemple, historiquement impliqués avec les acteurs de l'eau notamment autour du bassin du Rhône¹¹¹. Le GRAIE (groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau) se met en place en 1985, PIREN-Rhône

¹¹⁰ Polychlorobiphényles.

¹¹¹ Je reprends ici quelques repères historiques proposé par Hervé Piegay lors de la conférence internationale « Intégrative Sciences for rivers – Recherche et actions au service des fleuves et des grandes rivières » (Lyon, juin 2012).

(programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement) suit en 1989, la zone atelier bassin du Rhône (ZABR) en 2001, et les crues en 2002-2003 sont à l'origine du plan Rhône. La question de l'eau implique une multitude d'acteurs avec lesquels le chercheur doit se familiariser. Loïc se trouve impliqué dans de nombreux réseaux interconnectés :

« Tout le monde s'occupe de l'eau, chacun à sa façon, sa vision, avec parfois des doublons, donc chacun crée ces propres réseaux par derrière. En plus des établissements il y a les régions, Rhône Alpes, il y a le Cluster Environnement, il y a Environalpes c'est encore un petit peu différent, après ça il y a les zones ateliers qui sont encore une autre couche. »

Dans le cas lyonnais, certains établissements¹¹² ont directement des accords-cadres avec l'Agence de l'eau. Ces mêmes établissements sont également représentés au sein de la Zone Atelier Bassin du Rhône (ZABR) ou à l'Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine (OTHU), ce qui offre autant de guichets de financement et de possibilités de collaborations avec des gestionnaires autour de thèmes qui se recoupent.

Les chercheurs lyonnais d'Inbioprocess sont par exemple très impliqués dans la ZABR qui constitue un intermédiaire local structurant les rapports avec les gestionnaires de l'Agence de l'eau. Pierre et Loïc co-président la ZABR dont un des trois principes est : « une adéquation entre les programmes de recherche et les préoccupations sociales exprimées par les acteurs locaux, ainsi que la valorisation opérationnelle des résultats produits »¹¹³. Cette structure anime les relations entre les chercheurs et les acteurs opérationnels et « crée des lieux d'échange ». Lors d'un entretien, Anne Clément, sa présidente, présente les différentes actions tournées vers le « transfert » :

« On est constitué en GIS, groupement d'intérêt scientifique, du coup c'est une volonté de travailler ensemble sur un certain type de recherche. Jouer le jeu du transfert de connaissances par le biais de journées thématiques, de séminaires, d'ouvrages, par le biais de fiches techniques. On a essayé de se donner un certain nombre d'outils, sur certains (...) c'est moi et l'équipe du GRAIE, sur certains autres c'est la responsabilité des chercheurs. Nous on valide, on corrige un peu, on regarde si on comprend. Par exemple des fiches de synthèse, mais c'est le chercheur qui rédige. »

Durant mon travail sur Inbioprocess, j'ai fait un peu de terrain autour de la ZABR ; assez peu visible via Inbioprocess, elle paraît très structurante dans les rapports des chercheurs à leurs interlocuteurs de l'Agence de l'Eau, notamment par le biais des accords cadre. Je me rappelle

¹¹² C'est par exemple le cas du CEMAGREF

¹¹³ <http://www.graie.org/zabr/index.htm>

mon étonnement face au contraste ressenti entre l'implication des chercheurs sur les sites ateliers de la ZABR et l'absence de la moindre médiatisation de cette implication par le projet. En effet, il n'y a pas de liens vers la ZABR sur le site Internet du projet. J'ai suivi deux réunions entre la ZABR et l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée, Corse. La première était destinée à renouveler les accords-cadres entre ces structures, la deuxième était une présentation de projet ZABR pour un possible financement par l'Agence de l'Eau. Outre l'entretien avec Anne Clément, un entretien avec Thomas Pelt, responsable du rapport aux chercheurs à l'Agence m'a permis de mesurer l'importance d'une politique de recherche orientés par des axes thématiques et encadrée par de nombreux outils et procédures (accord cadre, fiche, comité d'évaluation, etc.).

Quand il est question de prendre des rendez-vous avec les agences pour Inbioprocess, c'est naturellement que Pierre utilise son accès privilégié via la ZABR :

« Eléa : juste une petite question, pour l'Agence de l'eau RMC, c'est toi ?

Pierre : oui je les vois tout le temps pour la ZABR, enfin on les voit tout le temps (signe de tête vers Loïc) donc on peut bien leur dire que tel jour, on peut se voir soit une heure avant ou on reste en réunion après. »
Comité de Pilotage Décembre 2009

Le projet Inbioprocess, en regroupant des équipes géographiquement dispersées, rend difficile l'incarnation du destinataire. Cependant des figures peuvent émerger au détour des rencontres. Ainsi, du côté Toulousain, l'Agence de Valorisation de Midi-Pyrénées est à l'origine d'une démarche de brevetage d'un procédé issu d'Inbioprocess, démarche qui, d'après Juliette, se rapproche le plus de ce que l'on nomme la recherche appliquée :

« Juliette : À la limite, là où je verrai l'appliqué : on va essayer de déposer un brevet sur ça justement, sur ces colonnes.

- Sur le taux de décomposition des feuilles ?

Juliette : Non, c'est le rôle du biofilm plus macro invertébrée dans le taux d'épuration. (...) Et donc on a rencontré quelqu'un de l'AVAMIP, l'agence de valorisation de Midi-Pyrénées. Il a été convaincu du truc et on va essayer de faire le test en grandeur nature dans une station d'épuration. »

Ainsi l'AVAMIP a permis de faire émerger un utilisateur potentiel des connaissances.

Inbioprocess, structuré en consortium national, n'a pas d'interlocuteur commun en termes d'Agence de l'eau mais peut, à contrario, revendiquer d'être un interlocuteur pour l'ONEMA

ou auprès de décideurs nationaux. Cet interlocuteur, relativement nouveau dans le paysage puisque créé en 2005, est néanmoins peu évoqué par les chercheurs. Pierre utilise parfois l'expression « faire remonter un projet à l'ONEMA », je comprendrai, lors d'une réunion entre l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la ZABR, qu'il s'agit de faire financer un projet par cette structure nationale en faisant porter le dossier par l'agence.

Le caractère consensuel d'un besoin de structure intermédiaire pour assurer le lien aux décideurs apparaît spécifiquement lors d'une réunion de projet : les membres d'Inbioprocess font intervenir un de leurs collègues ayant monté son entreprise de conseil. Acceptables Avenirs, mise en place par un chercheur du projet, est une entreprise qui « propose aux décisionnaires une démarche innovante dans un cadre rassurant pour augmenter l'acceptabilité de leurs projets ». De passage à Lyon pour une présentation de l'entreprise à l'Agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse, Philippe Vervier présente le projet d'entreprise, les premières expériences et les outils de dialogue à l'interface de la recherche à ses collègues (partie III).

Les chercheurs du projet sont engagés localement, et notamment par bassins, avec des gestionnaires. Ils les côtoient par le biais de structures intermédiaires spécialisées dans le transfert ou la valorisation (ZABR et AVAMIP). Les chercheurs ne travaillent pas encore beaucoup avec l'ONEMA (créé en 2005) et ne bénéficient pas non plus de structure intermédiaire au niveau national ; aussi, pour nourrir la figure du destinataire et mettre en pratique le lien au monde socio-économique, ils puisent dans leurs relations locales auprès de gestionnaires qu'ils vont tenter d'impliquer.

L'invitation à des réunions : de son anticipation à son abandon

Dans le cas d'Inbioprocess, les gestionnaires de l'Agence de l'eau et de l'ONEMA n'ont pas le statut de partenaires mais de destinataires. Le « transfert des résultats » est programmé à la fin des quatre ans. Cependant, la volonté d'inviter un membre de l'Agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse (RMC) à une réunion, est exprimée dès le départ du projet (compte rendu du 4 Décembre 2006).

Pourquoi une telle situation ne s'est-elle finalement jamais présentée ?

Régulièrement évoquée durant la deuxième partie du projet, la présence des gestionnaires est liée à l'injonction de s'ouvrir sur le monde socio-économique, injonction faite par les évaluateurs du projet : la requalification du projet de recherche cognitive à recherche appliquée, proposée lors de la soutenance orale d'évaluation du projet, est acceptée par les chercheurs à qui il est alors demandé de faire cet effort d'ouverture.

Les gestionnaires sont pris en compte lors de la production d'un document synthétique. Le livrable en question est consacré aux recommandations pour un « management des interfaces » sur lequel les chercheurs considèrent qu'il est important de tester les gestionnaires lors d'une réunion « voir un peu comment ils réagissent ». Une telle rencontre est également discutée dans la perspective de l'organisation du congrès final :

« Pierre : Donc il y a le jeune (...) je pense qu'il était d'accord pour venir à la dernière réunion. Il y a d'autres personnes de l'ONEMA qui seraient intéressées. Les gens de l'agence sont d'accord. Donc ça ferait une petite préparation au congrès final où il y aurait une demi-journée. Ça vous va comme projet ? Donc ce coup-ci, on s'y tient et on le fait. » Comité de pilotage, juin 2009

Les chercheurs imaginent des rencontres préliminaires destinées à mettre en œuvre une dynamique d'implication des gestionnaires. Si le projet Inbioprocess n'est pas construit sur le principe de la reformulation d'une question de terrain, l'idée d'un dialogue avec des gestionnaires est sensible. Par exemple, elle sous-tend la remise en question de la pertinence du transfert qu'exprime clairement Juliette :

« C'est illusoire de croire que tu fais de la recherche et après tu vas transférer. Parce que souvent ce n'est pas en adéquation. Tu ne peux pas transférer tel quel, il y a un monde entre les deux, il y a un monde entre les deux ! Par contre ce qu'il est possible de faire, c'est de driver des recherches (quitte après à l'intérieur, tu te poses des hypothèses et tu avances) mais au départ ça émane de l'aval. »

Dans Inbioprocess, le transfert est programmé mais implicitement les chercheurs savent que ce n'est pas la priorité par rapport à d'autres dispositifs auxquels ils ont à faire (comme les accords-cadres entre l'Agence de l'eau et la ZABR). Loïc affirme de manière générale que :

« Si on s'engage dans une ANR, on doit produire de la connaissance et de la publication. De la publication de rang A, point barre. On n'est pas obligé de vendre de la transformation, de transformer ses connaissances en outils de gestion utilisables par les gestionnaires ».

Parfois, les évaluateurs eux-mêmes sont désignés comme étant ceux qui joueraient le jeu de cet implicite alors que les chercheurs savent qu'il est particulièrement difficile de transférer des connaissances considérées comme fondamentales :

« Etienne : quand on a été évalués, c'était que des scientifiques autour de la table, donc je pense qu'eux ils ne sont pas non plus dupes sur la dimension appliquée, la transférabilité etc. »

Les idées relatives au dialogue avec les gestionnaires vont alors se transformer ; en juin 2009 les membres du comité de pilotage renchérissent sur la proposition du coordinateur pour proposer des formats plus nourris, plus formalisés :

« Pierre : donc on peut dire qu'au semestre 6, on fait une réunion un tout petit peu plus longue où il y aurait une fin de matinée qui serait ouverte à des collègues de l'agence, de l'ONEMA des choses comme ça... ça vous va comme idée ?

Françoise : ce n'est peut-être pas qu'une fin de matinée/

Pierre : /une demi-journée, d'accord/

Loïc : /une demi-journée, un mini-séminaire, un peu plus formalisé...

Françoise : oui, on pourrait prendre la parole pour donner des résultats flash et puis la discussion, non ?

Etienne : oui sachant que ce ne sont pas des mesures de gestion ou ce genre de choses, quoi, ça va être plutôt des travaux fondamentaux. »

La réunion de décembre marque un changement de cap ; des tensions apparaissent liées à la transformation d'une tâche de l'action D jugée par le coordinateur particulièrement attendue. Lors de cette réunion, le coordinateur affirme également l'échec de la mise en œuvre du dialogue par le biais de réunions. En effet, l'invitation des gestionnaires à une réunion est repoussée de semestre en semestre. Si certains représentants d'agences ou de l'ONEMA se disent intéressés, ils ne s'organisent pas en fonction d'un tel événement. Pierre est convaincu qu'il faut davantage utiliser les espaces de débats internes (séminaire interne, rencontre par la ZABR) de l'agence et de l'ONEMA. Le coordinateur propose de réajuster les relations avec les destinataires :

« Pierre : on les rencontre individuellement, on ne les rencontre pas dans une réunion, moi à mon avis on n'y arrivera pas. (...) c'est plus réaliste, je pense que de les convier de nouveau à une réunion. (...) j'en ai marre à chaque rapport de dire « la rencontre avec les agences de l'eau on n'a pas pu le faire cette fois-ci, on le fera la prochaine fois », non là on va dire la rencontre avec les end-users ça sera à l'ONEMA au printemps et rencontre individuelle avec l'Agence de l'eau. » Comité technique, Décembre, 2009.

L'ajustement se fait par un abandon de la réunion collective au bénéfice de rencontres individuelles avec les agences de l'eau, prises en charge par le coordinateur, et d'une conférence au séminaire interne de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) les 18 - 20 Mars 2009 à Blois.

En effet, Agence de l'eau et ONEMA ont leur propre politique de financement et d'animation de la recherche et sont bien occupés par leur propre agenda sur ces questions. Thomas Pelt, en charge du rapport à la recherche à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, m'explique que les différentes procédures, outils et objectifs ont été reconfigurés par l'apparition de l'ONEMA :

« On était sur une logique très « outil », qui est celle de l'ONEMA, et qui n'est pas forcément spécifique à notre bassin. Et maintenant qu'il y a l'ONEMA, on bascule sur une logique à la fois spécifique à l'agence en termes de métiers, c'est-à-dire accompagnement des acteurs de l'eau en termes de diagnostic et d'épuration en lien avec notre programme de mesures ; et puis une spécificité de bassin. Donc c'est ce qu'on a essayé de mettre en place avec les axes thématiques. »

Le repositionnement des Agences de l'eau et la reconnaissance de leur légitimité à participer au financement et au suivi des recherches, s'établit autour d'axes thématiques définis afin de ne pas empiéter sur les initiatives du Ministère de l'Ecologie ou de l'ONEMA. En effet, suite à une absence de relations de collaboration entre l'Agence et les chercheurs, le financement de recherche par le moyen accord-cadre est mis en place depuis 2005, sous condition d'une « procédure encadrée, c'est-à-dire on [l'Agence de l'eau] ne soutient pas n'importe quoi, on anime ça, on rend compte que ce qu'on fait est en articulation avec le national » (Thomas Pelt). Ainsi, ces modalités permettent un échange précisément circonscrit et limitent l'extension ce qui est hors priorités ou des doublons, c'est-à-dire des recherches étant financées localement et nationalement.

La proposition de réajustement des objectifs d'Inbioprocess semble satisfaire l'ANR et l'IFB puisque la place des destinataires ne sera plus évoquée par la suite : l'ouverture au monde socio-économique n'est plus la priorité et l'avertissement relatif à la stratégie de publication réoriente complètement les efforts de publication des chercheurs. Ainsi, la seule rencontre publique avec un représentant de l'ONEMA et un représentant de l'Agence RMC se déroulera lors du congrès final du projet. Il n'est plus question d'une demi-journée consacrée aux destinataires mais d'une table ronde en fin de journée organisée le deuxième jour du congrès (partie III).

Au fil de l'avancement du projet, les efforts du coordinateur pour impliquer les gestionnaires dans les réunions collectives sont relocalisés vers la stratégie de publication scientifique. De ce fait, le dialogue interprofessionnel se déroule, par le biais des déplacements du coordinateur, dans les espaces de discussion organisés par les gestionnaires de l'ONEMA ou de l'Agence de l'eau, selon des temporalités et dynamiques propres à ces structures.

Ambivalence entre information et recommandation

Quel est le contenu des échanges avec les gestionnaires ? Comment les chercheurs en débattent-ils ? Pour répondre à l'injonction d'une science appliquée et en lien avec les acteurs du monde socio-économique, Inbioprocess propose d'émettre des recommandations, à propos de la gestion de la zone hyporhéique par le biais d'un livrable. Pourtant, cette idée fait débat parmi les chercheurs :

« Pierre : On doit donner un doc synthétique qui inclurait toutes les recommandations pour *un management* durable de l'interface eau de surface, eau souterraine pour octobre 2010

Sifflement

Pierre : ouais celui-là il est costaud

Muriel : *management* !?

Pierre : ouais *management*, je pense qu'on va rester... (brouhaha)

Juliette : on ne peut pas faire de recommandation, on peut expliquer comment ça fonctionne

Muriel : voilà, c'est ça

Juliette : mais on ne peut pas faire de recommandation

Françoise : si

Etienne : si, quelque part on donnera des indications, il faut les tourner dans ce sens là, c'est le titre du projet » CT juin 2009

Certains chercheurs opposent recommandations et explications scientifiques, alors que d'autres prônent leur articulation.

Pour les premiers, Inbioprocess n'est pas un projet qui permet de délivrer des recommandations, à cet égard des postures différentes apparaissent dans les entretiens. Là où certains évoquent la figure d'un chercheur engagé qui « fait passer énormément de messages » à travers ses travaux, d'autres, comme Vincent, se distancient d'une prise de position qui irait plus loin que la définition d'outils les plus neutres possibles :

« On s'arrête à l'étape où l'on donne des outils. Alors les outils peuvent

être des outils méthodologiques comme les bigoudis¹¹⁴, ça peut être des outils en termes de gestion, en disant : « voilà le colmatage c'est dangereux pour telles et telles raisons », ça reste un outil. C'est une connaissance en fait, pas vraiment un outil, mais c'est une connaissance qui peut être utilisée, qui doit être utilisée même. Voilà, notre boulot il s'arrête là. On est là en conseiller. Voilà pour ce qui est recommandation politique. C'est le terme politique qui me gêne, parce que nous, on est des scientifiques, on est là pour faire de la science, pour se baser sur des faits. Donner une vision qui est la moins... La plus réaliste possible, je dis bien la plus réaliste possible, ce n'est pas forcément la vision exacte. »

Par ailleurs, pour Alexandre le projet peut difficilement intéresser les gestionnaires puisqu' il n'y a pas de demande de leur part : « on travaille avec les agences, on a du mal à donner les choses qu'on nous demande, alors en plus les choses qu'ils n'ont pas demandées ! ». D'autres chercheurs articulent subtilement informations scientifiques et recommandations, jouant sur leur sens, dans le but de respecter ce qui a été annoncé :

« Pierre : ah oui, oui, ils étaient très positifs mais vraiment très positifs ! Sachant qu'eux ce qu'ils ne veulent pas c'est qu'on leur dise maintenant il faut faire ci, il faut faire ça, mais voir les résultats de notre recherche... Pareil à l'ONEMA, je leur ai présenté des résultats extrêmement théoriques. En fait, j'ai repris la présentation que j'ai faite à l'ANR. Ils étaient très content d'avoir une info fraîche sur de la recherche en cours. Donc ces recommandations, il y aura sûrement la partie finale du livrable sur les méthodes de terrain, et sur comment on étudie la migration verticale. Voilà on pourrait certainement aller plus loin en termes de recommandations aussi. » Comité Technique juin 2009

Ici, le glissement entre informations sur la recherche et recommandations suggère qu'il n'y a pas de différences fondamentales entre ces deux activités : il s'agit d'adapter la forme des résultats.

Finalement, le livrable relatif aux recommandations s'organise en trois parties : la première définit les caractéristiques de l'interface entre eaux de surface et eaux souterraines, la zone hyporhéique. La deuxième propose des méthodes pour caractériser le fonctionnement et la dégradation de cette interface, et la troisième fournit des fiches techniques. Les fiches techniques synthétisent et illustrent en une page les méthodes et processus étudiés dans les actions du projet. Elles sont construites sur le format d'un article scientifique selon le format IMRAD (introduction, matériel et méthode, résultat et discussion) à partir d'un modèle que le coordinateur envoie aux membres du projet.

Cette structuration marque la distinction entre chercheurs et non-chercheurs ; en effet le format IMRAD, matrice argumentative standardisée, constitue un dispositif qui participe de

¹¹⁴ Outil pour mesurer la dégradation de la matière organique dans les sédiments.

l'ordre social d'un groupe professionnel (Pontille, 2007, p231). Résumant les apports du projet et, plus largement l'apport des chercheurs, ces fiches, comme l'explique Loïc, apportent une meilleure connaissance du fonctionnement du système :

« On ne va pas retransmettre une information de type presse bouton : vous appuyez sur tel bouton et ça va vous améliorer la qualité, vous réduisez l'apport de tel % ça va faire ça » ; mais c'est au moins donner des éléments de connaissance qui leur permettent à eux aussi, de mieux comprendre comment fonctionne leur système mais avec si possible, des outils sur lesquels eux peuvent agir, sur lesquels on peut créer une action sur le milieu, une action de médiation, de restauration, ça peut être effectivement de dire par exemple, plutôt que de dire : « la désoxygénation des milieux va modifier la diversité des invertébrés », de dire : « si un sédiment se colmate vous n'aurez plus d'échanges nappe/cours d'eau, vous aurez une baisse de la biodiversité ». »

Le travail de « transfert » est assimilé par les chercheurs à un travail de vulgarisation lors duquel il faut « traduire », « dégrader une information », « savoir hiérarchiser » ou encore « faire un travail de dictionnaire » entre les deux cultures.

Les documents de transfert et l'article de vulgarisation (Datry et al., 2008) associés¹¹⁵ au projet présentent la zone hyporhéique (interface eau de surface/eau souterraine) comme une composante mal connue et peu prise en compte dans les plans de gestion des cours d'eau. Un tel cadrage en termes de vulgarisation des rôles de la zone hyporhéique vise à provoquer un effet d'étonnement, une prise de conscience par les opérationnels. C'est en tous cas de cette manière que Jean-Marc Baudouin de l'ONEMA rend compte, lors de la table ronde du congrès final d'Inbioprocess, de l'effet sur ces collègues de l'ONEMA de la présentation du projet qu'a réalisé Pierre Marmonier :

« Une vraie synthèse des connaissances sur laquelle on puisse s'appuyer pour convaincre derrière, c'est important. Je pense même aussi au sein même de l'ONEMA où il y a un grand nombre de personnel dans les délégations qui viennent de formation scientifique, un nombre d'eux a fait des thèses. J'ai demandé à Pierre Marmonier de venir pour leur parler un petit peu du milieu hyporhéique et de ce qui s'y passait. Après ce séminaire, les réactions ont été formidables, les gens ont été émerveillés parce (brouhaha blague, rire) qu'il y avait un manque de connaissance. Même sur des gens qui viennent de l'hydrobio, ce que tu as présenté Pierre, à ce moment là, ils ont été très surpris de ce qui se passait. Et puis ils se sont dit c'est super important qu'on prenne en compte la partie sédiment, il se passe des choses, il y a des processus qui s'y déroulent, c'est super important pour la qualité du cours d'eau. »

¹¹⁵ La volonté de faire un article de vulgarisation à partir du projet n'ayant pas abouti, un article de vulgarisation, produit par un collègue et associant certains auteurs du projet, sera rétrospectivement rattaché à la démarche d'Inbioprocess.

Ainsi dans le livrable consacré aux recommandations, les chercheurs présentent les grandes caractéristiques et les rôles de la zone hyporhéique (échange nappe/rivière, autoépuration) ainsi que les principaux facteurs et méthodes de mesures. Les chercheurs du projet ne s'autorisent que de très ponctuelles suggestions d'usage de leurs résultats :

« L'estimation de ces paramètres clés contrôlant les processus écologiques dans les interstices des sédiments pourrait permettre de définir les objectifs prioritaires des plans de gestion et de restauration »
Livrable 8

Tous ne se sentent pas à l'aise avec la posture consistant à donner des indications précises sur les pratiques de gestion. Se jouent alors différents rapports aux intitulés du projet et aux pratiques que ces intitulés recourent. Les chercheurs en charge du rapport aux différents interlocuteurs du projet, et en premier lieu le coordinateur, donnent une acception large aux intitulés du contrat, permettant de ce fait une certaine flexibilité.

Le dialogue interprofessionnel prévu avec les destinataires des résultats du projet est une contrainte particulièrement ambivalente du dispositif. Inscrite comme une tâche finale, le transfert est anticipé par les responsables de tâches de manière à ce que son déroulement soit collectif (par le biais de réunions), puis cet objectif est complètement revu à la baisse. Revenant aux fondamentaux d'un projet ANR, les chercheurs, à la suite d'un courrier des tutelles, mettent l'accent sur la publication.

Si les chercheurs lyonnais côtoient les agences de l'eau au sein de dispositifs locaux tels que la Zone Atelier Bassin du Rhône, il s'avère difficile de les mobiliser en dehors des cadres que ces derniers mettent eux-mêmes en place pour la collaboration et la mobilisation de la recherche scientifique. Ainsi, une présentation « très scientifique » des résultats du projet au séminaire interne de l'ONEMA semble convenir à tous, chercheurs et destinataires, pour peu qu'on arrange les résultats sous forme de recommandations, selon des modalités très flexibles de ce terme, pour remplir les objectifs du projet.

Conclusion du Chapitre III

Trois temps des dynamiques organisationnelles ont été étudiés :

- celui de l' « action » qui fait tenir ensemble, de manière singulière et avec autant de flexibilité que possible, des équipes autour d'une expérimentation *in situ*, des protocoles expérimentaux ou un modèle ;
- celui du projet qui regroupe les différentes « actions » et implique une multiplicité de compétence et de pratiques de communication distribuées en fonction des statuts et des places des individus au sein du projet ;
- celui de la mise en public du projet auprès des professionnels des agences de l'eau, discutée au comité de pilotage et principalement prise en charge par le coordinateur ;

Ces trois dynamiques ne sont pas prises en charge de façon égale, elles sont ici listées de la plus collective à la plus personnalisée. En effet, on retrouve ici l'asymétrie évoquée en première partie : la communication interne permettant la coordination est très importante dans la production de connaissances alors que sa communication auprès de différents publics reste l'activité consacrée aux chercheurs les plus âgés. Le projet Inbioprocess ne recompose pas fondamentalement la répartition des tâches et pratiques, ces dernières restent hiérarchisées de manière très traditionnelle en fonction du statut (Shinn, 1988).

On peut également remarquer une faible normalisation des pratiques : les pratiques de recherche sont très singulières et ancrées localement. Par conséquent, les pratiques de communication sont particulièrement dépendantes des structures intermédiaires locales (ZABR, AVAMIP) pour les relations aux gestionnaires. Le dispositif encourage néanmoins des liens entre plusieurs équipes, entre Toulouse et Lyon (historiquement en compétition) se développent de nombreux échanges qui tendent à homogénéiser les méthodes et à élargir la formation des doctorants voire à brouiller légèrement la répartition par statut, avec par exemple, l'importance de la modélisatrice qui fait figure de médiatrice entre les actions.

Enfin, les contraintes d'objectifs, de budget et de planning, discutées en comité de pilotage, sont très importantes dans l'organisation de l'activité ; ce qui oblige les chercheurs à corriger

ou à s'ajuster en permanence aux effets contraignants du dispositif projet. En effet, confrontés à des imprévus, les chercheurs mettent en place des ajustements spatiaux (répartition des expérimentations par sites) et temporels (anticipation des expérimentations pour tester leur faisabilité) voire éditoriale (avec l'anticipation de la stratégie de publication). L'équipe constitue à cet égard une unité d'organisation qui permet ces ajustements.

Les chercheurs discutent également des termes de la proposition de recherche initiale et de leurs assouplissements éventuels. En l'occurrence, les efforts de transfert font office de variable d'ajustement, puisque les relations aux gestionnaires échappent au projet pour s'inscrire dans d'autres dispositifs ; il est possible de les mobiliser de manière ponctuelle pour le colloque de restitution selon, comme nous le verrons dans la troisième partie, un principe de sur-médiatisation de relations préexistantes.

Ainsi, le projet est un dispositif tourné vers l'efficacité dont le fonctionnement repose fondamentalement sur des activités peu visibles et d'autres temporalités. Ces activités regroupées sous les termes « travail d'articulation » ou « travail d'alignement » (Fujimura, 1987) gagnent à être dépliées afin de comprendre leurs spécificités quand elles se centrent sur un site expérimental, ou les compétences communicationnelles qu'elles mobilisent. La disjonction entre les activités qui trouvent une inscription par le projet et les activités invisibles menées au sein des équipes renforce une représentation de la science comme raisonnement hypothético-déductif pur et efface les cycles d'essai-erreur qui l'alimentent. L'analyse des dynamiques communicationnelles gagne à réarticuler ces deux temporalités et types d'activités pour ne pas participer à un tel dédoublement.

